

Vote du Conseil général sur la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) à l'ordre du jour de la séance du 21 décembre !

Les choses se précisent autour des Chauderons. Selon toute vraisemblance l'adoption par le Conseil général de la modification du Plan d'Aménagement Local nécessaire à la réalisation de ce projet destructeur sera chose faite ce jeudi 21 décembre. La collecte des signatures démarrera donc en principe le 29 décembre, date prévue pour la publication de l'arrêté du Conseil communal au journal officiel. Et nous avons 40 jours pour recueillir 250 signatures au moins. En ce moment nous mettons en place le comité référendaire.

Donc nous comptons sur vous pour profiter des réunions de fin d'année pour motiver vos amis et vos proches domiciliés à St-Blaise à s'opposer à cette décision en nous confiant leur signature dès que les formulaires de collecte circuleront.

Vous pouvez consulter les documents officiels sur le lien suivant:

<http://www.saint-blaise.ch/fr/politique/conseil-general/rapports-et-proces-verbaux/2017/seance-du-21-decembre-2017/>

Si le coeur vous en dit, n'hésitez pas à assister à la séance du 21 décembre. Elle commence à 18h30 mais les Chauderons ne passeront pas avant 20h, à mon avis.

En annexe nous joignons deux documents :

Le rapport du Conseil communal au Conseil général ainsi que mon rapport de réfutation de la plupart des arguments avancés par le Conseil communal. Bonne lecture !

J.-Ph. Scalbert